



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014

Date de convocation : 11 juin 2014

Président de séance : M. JUCHS Bernard, Maire.

Présents : BRISSIEUX Yann, DEVEY Annie, LEHR Claude, CAPOZIO Marie, D'AMICO Lucette, FONT Christine, GEORGES Mathilde, GOETTELMANN Sylvie, GUTHLIN Daniel, KESSLER Evelyne, OTT Gérard, SCHERRER Maurice, SEEL Robert.

Absents excusés : BUBENDORFF Jean-Luc

Pouvoir : BUBENDORF Jean-Luc à Bernard JUCHS.

ORDRE DU JOUR

1. Appel d'offres aménagement fossé
2. Mini camp à 230 €
3. Stage couture : devis
4. Libellules
5. Indemnité stagiaires
6. Chèques Cadeau
7. Divers

Secrétaire de séance : LITZLER Mathieu

POINT 01 : APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE AMENAGEMENT FOSSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier d'aménagement du fossé en bas du village est terminé et qu'il y a lieu de procéder au lancement de l'appel public à la concurrence.

Les travaux concernant ce fossé devraient et en principe débiter fin septembre prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le lancement de cet appel public à la concurrence et autorise le maire à signer tous les documents y afférent.

Une demande de subvention a été transmise au Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre du GERPLAN.

POINT 02 : TARIF MINI CAMP 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation d'un séjour en mini camp du 25 au 29/08 prochain à l'auberge du Steinlebach au Ballon d'Alsace. Ce mini camp sera encadré par Simone WEINSTICH, Sylvie SCHAAF et Manon LE BLOA et accueillera 18 enfants de Schlierbach.

Le coût de ce séjour s'élève à 280 € par enfant, 20 € sont pris en charge par la CAF et 30 € par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à 230 € par enfant le prix de ce séjour et impute cette recette au Budget 2014.

POINT 03 : STAGES COUTURE, MUSIQUE ET ZUMBA

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal 3 devis pour l'organisation des activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Ces activités auront lieu une fois par semaine, à raison de 1 heure pour les cours de Zumba, 1 heure pour les cours de musique et 1 heure ½ pour les cours de couture.

Le coût global de ces activités s'élève à 3725 € et sera financé par la subvention annuelle de l'Etat qui s'élève à 50 € par enfant scolarisé, soit environ 6000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la mise en place de ces activités et autorise le Maire à signer tous les documents y afférent.

POINT 04 : COMMUNE NATURE (3 Libellules)

La commune de Schlierbach s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts depuis maintenant plus de 7 années. En reconnaissance de cette démarche, Schlierbach a reçu le label "3 libellules" en novembre 2012, dans le cadre de l'opération "Commune Nature" initiée conjointement par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le désherbage des voiries, par une utilisation inadéquate des désherbants chimiques, dégrade la qualité de l'eau. Les stations d'épuration ne font pas disparaître les produits phytosanitaires et ces derniers se retrouvent à brève échéance dans le milieu naturel, plus particulièrement dans la nappe phréatique.

Aussi, la commune de Schlierbach décide de renouveler son engagement dans cette démarche de protection de l'environnement, tout en acceptant les contraintes de ces nouvelles pratiques.

Elle rappelle que les alternatives au désherbage chimique sont variées. Elles impliquent d'utiliser des techniques mécaniques ou manuelles.

Elles supposent aussi que chacun d'entre nous puisse accepter la présence d'herbes considérées jusqu'à maintenant comme des "mauvaises herbes".

POINT 05 : INDEMNITES STAGIAIRES

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que la commune accepte des stagiaires « école » de temps en temps, stages obligatoires dans un cadre scolaire au Lycée mais non obligatoirement rémunérés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une indemnité de 50 € par semaine, indemnité versée sous forme d'un chèque cadeau ou par virement bancaire.

POINT 06 : CHEQUE CADEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer à Monsieur Yann MARING un chèque cadeau d'un montant de 50 € pour le remercier d'initier au basketball les enfants du périscolaire pendant 5 demi-journées et impute cette dépense au Budget 2014 ;

Décide d'attribuer aux jeunes ayant assuré le service lors de l'inauguration de la salle des fêtes un chèque cadeau de 20 € chacun.

Impute cette dépense au Budget 2014.

POINT 07 : REGLEMENT INTERIEUR ALSH ET PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de la commission et après en avoir délibéré, modifie le règlement intérieur de la structure périscolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement par les rajouts suivants :

Accueil de Loisirs : horaires d'ouverture : 8H à 17H30

Facturation : La facture peut être suspendue pour les raisons suivantes :

- Absence d'un professeur des écoles.
-

POINT 08 : SENTIER RUE DES LABOURS

Monsieur le maire rappelle que Monsieur HAYBALL et Mme CECCO souhaitent vendre leur maison d'habitation sise 5 rue des Jardins à Schlierbach. Dans le cadre de cette vente la commission de l'urbanisme a demandé à Mr HAYBALL et Mme CECCO de se positionner sur une éventuelle cession à la commune d'une bande de terrain permettant de rejoindre le sentier des Labours et la rue des Jardins.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de la commission, décide par 7 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, de procéder à l'acquisition d'une bande de terrain appartenant à Monsieur HAYBALL et Madame CECCO afin de permettre la jonction entre le sentier des Labours et la rue des Jardins.

Un arpentage devra être réalisé pour déterminer la surface exacte.

Le Conseil Municipal mandate le maire pour prendre contact avec les propriétaires afin de trouver une issue favorable à cette acquisition.

POINT 09 : RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION ANIMATION

- Inauguration de la salle des fêtes réussie. Merci à toutes les personnes qui ont permis à cette fête d'être réussie et merci à tous pour votre aide et participation.
- Fête de l'école, fête du sport et fête de la musique : manifestation réussie, merci à tous les participants et à l'ensemble des enseignants pour leur investissement dans l'organisation de cette fête.
- Réflexion en cours pour mise au point de la gestion de la salle des fêtes (entretien, location, utilisation...)

COMMISSION URBANISME

- Prochaine réunion de la commission le 03/07 et réunion de présentation du PLU par l'ADAUHR le 11/09 à 19h30.
- Instruction de 2 demandes de permis de construire dans la Zone d'Activités et un projet de création d'habitation groupée.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Participation à une réunion de la commission déchets de la communauté des communes du Pays de Sierentz
- Quelques chiffres : Coût du ramassage et traitement des ordures ménagères : 224 € / tonne soit 49€/habitant et par an (2012)
- Coût du ramassage et traitement des encombrants : 166 € /tonne soit 12 €/habitant
 - Coût de ramassage et traitement du verre : 9 € / tonne soit moins de 1 € par habitant
 - Coût du ramassage et traitement du papier : 2 € / tonne soit moins de 1 € par habitant

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

- SALLE DES FETES : gestion de la levée des réserves, période de parfait achèvement. A noter que l'accès au Club House doit se faire par le parking de la salle des fêtes et est totalement interdit par la cour de service (interdiction mise en place par la commission de sécurité pour cause de présence de la pompe à chaleur).
- Prochaine réunion de la commission les 16 et 17/07.
- PERISCOLAIRE : problèmes d'humidité subsistants, mesure hygrométrique en cours.
- VOIRIE : réfection des enrobés rue de Bâle réalisé, accord pour réfection d'un trottoir rue du Ruisseau.

COMMISSION COMMUNICATION

- Organisation des réunions de quartier à partir du mois de septembre.
- Réunions régulières pour la rédaction de la revue municipale annuelle.

COMMISSION ECOLES et GARDERIE PERISCOLAIRE – ALSH

- Mise en place d'une nouvelle organisation à compter du mois de septembre en fonction de la fréquentation de la structure.
- Ouverture de la structure à 8 heures en période de vacances suite à de nombreuses demandes de parents à budget constant.
- Présentation du projet pédagogique par l'équipe d'animation fin août.

AUTRES RAPPORTS

- Participation à la réunion de présentation des obligations au passage au PLU par le bureau d'études TOPOS à Koetzingue.
- Assemblée Générale de l'association de Centre de soins de Bartenheim.
- Réflexion pour la décoration de la salle de réunion du conseil municipal par les élèves de l'école élémentaire.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du Haut-Rhin avec comme sujet, les rythmes scolaires, la future organisation territoriale et la Dotation Globale de Fonctionnement.
- Participation à la réunion du SIFOREM avec élections des membres du Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22H30.

NOM	Prénom	Qualité	Signature	Observation
JUCHS	Bernard	Maire		Pouvoir de JL BUBENDORF
BRISSIEUX	Yann	Adjoint au Maire		
DEVEY	Annie	Adjointe au Maire		
LEHR	Claude	Adjoint au Maire		
CAPOZIO	Marie	Adjointe au Maire		
BUBENDORFF	Jean-Luc	Conseiller municipal	Absent excusé	Procuration à B. JUCHS
D'AMICO	Lucette	Conseiller municipal		
FONT	Christine	Conseiller municipal		
GEORGES	Mathilde	Conseiller municipal		
GOETTELMANN	Sylvie	Conseiller municipal		

GUTHLIN	Daniel	Conseiller municipal		
KESSLER	Evelyne	Conseiller municipal		
OTT	G�rard	Conseiller municipal		
SCHERRER	Maurice	Conseiller municipal		
SEEL	Robert	Conseiller municipal		